

LETTRE CIRCULAIRE N°004/CRAT/AG/2025

Objet : Point d'étape de la campagne de prêts immobiliers 2025

Par circulaire N°002/CRAT/AG/2025 du 12 mai 2025, il a été porté à la connaissance des membres de la disponibilité de 3 000 millions de francs CFA sur la dotation de 6 000 millions de francs CFA décidée par le Conseil d'Administration pour des prêts immobiliers aux membres au titre de l'exercice 2025.

La réception des demandes s'est déroulée le lundi 19 mai 2025 de 8h00 à 16h30, au regard du niveau des montants sollicités et de la dotation disponible.

Ainsi, 296 dossiers de membres n'ayant jamais bénéficié de concours de la CRAT ont été reçus pour un montant de 11 420 millions de francs CFA.

Le résultat du dépouillement de ces dossiers est résumé dans le tableau ci-après.

Zone	Demandes				Montant après plafonnement	
	Nombre		Montant		Valeur	Part (%)
	Effectif	Part (%)	Valeur	Part (%)		
Abidjan	165	55,74	6 804 460 000	59,59	5 271 080 000	58,10
Intérieur	131	44,26	4 615 100 000	40,41	3 801 100 000	41,90
Total	296	100,00	11 419 560 000	100,00	9 072 180 000	100,00

On observe que 55,74% des demandes proviennent des agents en service à Abidjan contre 44,26% de demandes émanant d'agents en service hors d'Abidjan.

A l'issue de l'application des critères de plafonnement, le montant corrigé des demandes ressort à 9 072 millions de francs CFA pour des demandes brutes de 11 420 millions de francs CFA.

Au cours de la phase d'analyse contradictoire des dossiers et d'établissement des échéanciers, 149 demandeurs ont été appelés par ordre d'heure de réception des dossiers (entre 8h00 et 8h38) et 96 d'entre eux ont validé leur tableau d'amortissement pour un montant total de 3 022 millions de francs CFA, soit un montant moyen accordé par bénéficiaire d'un peu plus de 31 millions de francs CFA.

La répartition par zone des demandes satisfaites est donnée comme suit :

Zone	Nombre de bénéficiaires		Montant		Montant moyen
	Effectif	Part (%)	Valeur	Part (%)	
Abidjan	63	65,63	2 071 600 000	68,56	32 882 540
Intérieur	33	34,38	950 000 000	31,44	28 787 879
Total	96	100,00	3 021 600 000	100,00	31 475 000

Les motifs des 53 dossiers qui n'ont pu être validés portent sur :

- une quotité insuffisante pour le remboursement du prêt (47 dossiers) ;
- l'éligibilité du demandeur aux offres du FOSAT-CI (3 dossiers) ;
- la renonciation du bénéficiaire après la validation des échéanciers (3 dossiers).

Les demandeurs des 147 dossiers en instance seront contactés pour l'analyse dès la disponibilité du solde de la dotation de 2 978 millions de francs CFA.



**L'Administrateur
Général**
K. Eugène KOUADIO